

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



MÉDAILLE DE BRONZE FFRandonnée

- Président de Comité Régional ou Départemental, ayant une ou deux olympiades de poste incluses (4 à 8 ans) à la date de remise de la médaille,
- Administrateur fédéral ayant une olympiade (4 ans) à la date de remise,
- Baliseur ayant 5 années d'activité de balisage, à la date de remise,
- Bénévole ayant 6 années d'activité au sein d'une structure : Siège fédéral, Comité Régional, Comité Départemental, Autre....



MÉDAILLE D'ARGENT FFRandonnée

- Président de Comité Régional ou Départemental, ayant 4 olympiades de poste à la date de remise de la médaille,
- Administrateur fédéral ayant 2 olympiades (8 ans) de poste à la date de remise,
- Baliseur ayant 10 années d'activité de balisage, à la date de remise
- Bénévole ayant 16 années d'activité (4 olympiades) au sein d'une structure : Siège fédéral, Comité Régional, Comité Départemental, Autre....



MÉDAILLE D'OR FFRandonnée

- Président de Comité Régional ou Départemental, au-delà de 4 olympiades de poste à la date de remise,
- Administrateur fédéral au-delà de 3 olympiades de poste à la date de remise,
- Baliseur au-delà de 16 années d'activité de balisage, à la date de remise,
- Bénévole au-delà de 20 ans d'activité au sein d'une structure : Siège fédéral, Comité Régional, Comité Départemental, Autre....



Cette proposition, en matière de délais d'attribution entre les diverses médailles, a été faite d'après les critères d'attribution des médailles du Ministère de la Jeunesse et des Sports, transposés à notre Fédération.